



Communiqué de Mme le Maire

PUJAUT, le 22 septembre 2026

Chères Pujaulaines, Chers Pujaulains,

La vitesse excessive des automobilistes, le non-respect des priorités, des stops et, plus largement, du Code de la Route reviennent régulièrement dans les sollicitations que vous m'adressez, notamment lorsque ces comportements se produisent devant votre domicile.

A ma demande, la Police municipale a, pendant des mois, d'abord privilégié la prévention et la pédagogie.

Mais depuis quelques semaines, face à la persistance des comportements, les contrôles sont désormais verbalisés.

Et le constat interpelle : **plus de 75 % des automobilistes verbalisés habitent dans le village ou sont riverains du lieu contrôlé.**

Certains figurent même parmi ceux qui me réclament davantage de contrôles !

Les contrôles vont donc se poursuivre avec la même exigence d'impartialité et de discernement.

Il ne s'agit pas de piéger ni de taxer les habitants, cela ne rapporte rien au budget de la commune, mais bien de répondre à une demande que vous êtes nombreux à formuler.

Un stop reste un stop. Une priorité reste une priorité. Une limitation de vitesse s'applique à tous.

La sécurité dans nos rues est l'affaire de tous.

Appliquons à nous-mêmes les règles que nous demandons aux autres de respecter.

Votre maire, Sandrine SOULIER